

Plan de réussite du Cégep Limoilou

2022-2026



Le plan de réussite dont le Cégep Limoilou se dote pour les années 2022 à 2026 est le fruit d'une démarche exhaustive de réflexion, de planification, de cohésion et de concertation. Il vise d'abord à répondre aux besoins des étudiants et des étudiantes qui en bénéficieront et à ceux des membres du personnel enseignant qui en sont des acteurs centraux. Il se veut aussi un outil de gestion visant à s'assurer que les conditions favorables soient déployées pour soutenir les actions prévues, et à en mesurer les effets, année après année.

Son élaboration s'inscrit dans un large contexte de travaux portant sur la réussite qui ont eu lieu ces dernières années :

- Le *Chantier sur la réussite en enseignement supérieur* mené par le Ministère (MES);
- Le *Plan d'action pour la réussite en enseignement supérieur 2021-2026 (PARES)* qui en a résulté;
- Le rapport *La réussite au cégep : regards rétrospectifs et prospectifs* de la Fédération des cégeps, comprenant des pistes d'actions basées sur les pratiques à impact élevé relevées dans la littérature et des pratiques prometteuses recensées dans des collèges du réseau;
- La stratégie réseau établie par la Fédération des cégeps visant à collaborer avec le MES pour soutenir les collèges dans la mise en œuvre de leurs plans de réussite;
- L'élaboration du *Plan stratégique de développement 2022-2026 (PSD)* du Collège dont l'orientation première vise la réussite éducative des étudiants et des étudiantes;
- Le portrait de la réussite au Collège produit en 2020 et mettant en lumière quinze constats sur la réussite pendant les dix années précédentes;
- Les travaux de consultation et de concertation menés au sein de la Direction des études et du Bureau de la réussite en 2021-2022.

Ainsi, le plan quinquennal qui suit comprend douze priorités d'actions organisées en trois stratégies pour favoriser la réussite des étudiants et étudiantes. Dans le but de répondre à la première orientation du PSD visant à « miser sur les collaborations agiles et efficaces visant la réussite éducative des étudiants et étudiantes », le plan de réussite fera l'objet de planifications annuelles pour voir sa mise en œuvre se déployer. Tous et toutes y seront appelés, tant au sein de la Direction des études, du Bureau de la réussite que des comités de programmes et des départements. L'objectif visé : mettre en œuvre ces actions au bénéfice de notre population étudiante et en constater des effets intéressants et palpables d'ici 2026.

Stratégie 1 : Déployer une stratégie d'accompagnement des étudiants dans la prise en charge de leur réussite éducative	Stratégie 2 : Intensifier la mise en œuvre des pratiques probantes en matière de réussite éducative, dans l'environnement et dans la classe	Stratégie 3 : Développer une culture de la mesure basée sur une utilisation accrue des données et de l'information de gestion
Priorités d'actions visant les mesures offertes aux étudiants	Priorités d'actions destinées au soutien à l'enseignement	Priorités d'actions (DÉ, DAEC, DSEFC) visant la gestion
<p>1- Repenser la structure et l'offre de services du Centre d'aide pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mieux répondre aux besoins des populations variées (allophones, immigrants, Autochtones, étudiants inscrits à la formation continue, étudiants inscrits aux services adaptés). - Améliorer la maîtrise du français et développer les compétences en littératie disciplinaire chez les étudiants, tant à la formation générale qu'à la formation spécifique. - Soutenir le développement des habiletés essentielles du métier d'étudiant, au sein même de la classe, et accroître les efforts pour faire connaître les ressources et le recours à celles-ci. 	<p>5- Offrir un plan de développement professionnel destiné aux enseignants, de l'entrée en fonction jusqu'au perfectionnement en continu, comprenant une offre variée d'activités adaptées aux besoins de chacun et portant à la fois sur les thématiques de la pédagogie et du soutien à la réussite.</p>	<p>9- À partir de la cartographie des mesures d'aide, évaluer les mesures offertes au Collège, en se dotant d'une instrumentation adaptée, pour évaluer lesquelles produisent le plus d'effets sur la réussite et lesquelles devraient être bonifiées ou encore abandonnées.</p>
<p>2- Développer des mesures destinées à des clientèles ciblées (étudiants inscrits à des cours écueils, garçons, étudiants ayant des défis d'adaptation culturelle, programme ayant de grands enjeux de diplomation).</p>	<p>6- Déployer une stratégie d'accompagnement des enseignants pour renforcer le recours aux pratiques à impact élevé, qui sont présentes dans la pédagogie de la première session, pour soutenir le développement des habiletés essentielles et la réussite, au sein même de la classe.</p>	<p>10- Se doter d'un outil de suivi des données de la réussite et de suivi des mesures d'aide pour communiquer de l'information aux programmes, mobiliser les équipes autour des données et des actions qui devraient découler de leur analyse.</p>
<p>3- Favoriser la transition secondaire-collégial et accompagner les étudiants à risque.</p>	<p>7- Améliorer la réussite des cours présentant les plus grands enjeux de réussite avec les équipes enseignantes des départements ciblés, mener des projets-pilotes et prendre action dans les plans de travail annuels de ceux-ci, en se référant aux pratiques à impact élevé pour trouver des solutions.</p>	<p>11- Améliorer le déploiement de la mesure CPA+ pour s'assurer que l'atteinte de ses objectifs soit favorisée par des formules répondant le mieux aux différentes réalités des programmes. Et poursuivre le développement à la FC.</p>
<p>4- Poursuivre les efforts pour favoriser l'inclusion des étudiants ayant des besoins particuliers dans la classe et dans le milieu, et les autres étudiants issus de la diversité.</p>	<p>8- Former les enseignants pour qu'ils soutiennent le développement des compétences en littératie disciplinaire et qu'ils déploient des stratégies d'évaluation constructive de la langue française.</p>	<p>12- Accentuer la veille sur les pratiques probantes en matière de réussite pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - En communiquer les faits saillants au personnel concerné, dans des formats conviviaux. - Favoriser le développement de l'expertise des professionnels en soutien aux enseignants.

AXE D'INTERVENTION 1 : L'ACCESSIBILITÉ À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR		Actions du Plan de réussite 2022-2026
OBJECTIF Permettre à toutes les personnes qui le désirent d'entreprendre des études supérieures	MESURE 1.1 Promouvoir et valoriser les études collégiales et universitaires, notamment en fournissant de l'information sur les programmes d'études et leurs débouchés sur le marché du travail ainsi que sur les parcours adaptés aux besoins des étudiantes et étudiants.	
	MESURE 1.2 Promouvoir et vulgariser les programmes de l'Aide financière aux études.	
	MESURE 1.3 Faire valoir le rôle des ressources en orientation ou en information scolaire et professionnelle, et accroître l'accès aux services qu'elles offrent.	2-3
	MESURE 1.4 Soutenir des initiatives qui font valoir la réussite scolaire de modèles signifiants ou inspirants.	
	MESURE 1.5 Étudier les facteurs géographiques et socioéconomiques qui influent sur l'accès à l'enseignement supérieur et proposer des orientations susceptibles de répondre aux enjeux qu'ils soulèvent.	
AXE D'INTERVENTION 2 : LES TRANSITIONS INTERORDRES ET INTERCYCLES		
OBJECTIF Assurer des transitions harmonieuses et de qualité en enseignement supérieur	MESURE 2.1 Soutenir l'acquisition des compétences essentielles à la poursuite des études par les étudiantes et étudiants des collèges et des universités.	1-6
	MESURE 2.2 Soutenir le déploiement d'actions visant à améliorer l'accueil et l'intégration des étudiantes et étudiants.	1-2-3-4-6-11
	MESURE 2.3 Soutenir les pratiques institutionnelles qui valorisent la diversité des parcours et des cheminements de même que celles qui facilitent les transitions interordres et, pour l'enseignement universitaire, intercycles.	1-2-3-4-6-8-11
	MESURE 2.4 Instaurer des collaborations interordres pour améliorer la qualité des transitions.	3-4-6-11
AXE D'INTERVENTION 3 : LES INITIATIVES EN MATIÈRE DE PERSÉVÉRANCE ET DE RÉUSSITE RÉPONDANT AUX BESOINS DIVERSIFIÉS DE LA COMMUNAUTÉ ÉTUDIANTE		
OBJECTIF Soutenir les établissements de même que les initiatives locales et nationales en matière de persévérance et de réussite en enseignement supérieur	MESURE 3.1 Soutenir les initiatives en matière de perfectionnement professionnel des membres des corps enseignant et professoral et de développement de l'expertise du personnel des collèges et des universités.	5-6-8-12
	MESURE 3.2 Soutenir l'embauche de ressources professionnelles, enseignantes et professorales supplémentaires dans les collèges et les universités.	1-4-5
	MESURE 3.3 Soutenir les initiatives locales et nationales favorisant la persévérance et la réussite en enseignement supérieur.	1-2-4-5-6-7
	MESURE 3.4 Soutenir les collèges et les universités dans la diversification des voies d'accès aux services offerts à la communauté étudiante et dans la promotion de ceux-ci.	1-2-4-7-11
	MESURE 3.5 Cerner les enjeux liés à la réussite de certains cours à l'enseignement collégial et proposer des orientations susceptibles d'y répondre.	7-9-10-11-12
AXE D'INTERVENTION 4 : LA CONSOLIDATION ET LE TRANSFERT DES CONNAISSANCES EN MATIÈRE DE RÉUSSITE		
OBJECTIF Développer des systèmes de gestion et de diffusion des données ainsi que l'expertise et l'innovation en matière de réussite en enseignement supérieur	MESURE 4.1 Réviser les données ministérielles relatives à la réussite étudiante et en assurer la diffusion.	10
	MESURE 4.2 Établir des objectifs en matière de réussite en cohérence avec les orientations stratégiques ministérielles.	10
	MESURE 4.3 Soutenir le développement de solutions technologiques permettant de mesurer et d'analyser la réussite à l'enseignement collégial et universitaire, puis d'intervenir rapidement auprès des étudiantes et étudiants.	3-10
	MESURE 4.4 Soutenir l'évaluation de l'effet des pratiques et des mesures mises en œuvre dans les collèges et les universités pour favoriser la réussite étudiante.	9
	MESURE 4.5 Soutenir la recherche et le partage d'expertise portant sur la réussite et les bonnes pratiques en la matière.	12

Plan stratégique de développement 2022-2026

Objectif 1

Accroître notre influence dans les trajectoires de réussite et de développement de nos étudiants et étudiantes

Actions du
Plan de réussite
répondant à
l'orientation 1 du PSD

Orientation



**COLLABORER
EFFICACEMENT
POUR LA RÉUSSITE
ÉDUCATIVE**

1.1 ► Déployer une stratégie d'accompagnement des étudiantes et étudiants dans la prise en charge de leur réussite éducative

Dans ce chantier, on retrouve notamment les idées suivantes: accompagnement des cohortes éprouvées par la pandémie, accueil, pédagogie de première session, transitions interordres, accès aux études supérieures, etc.

1-2-3-4-11

1.2 ► Intensifier la mise en œuvre des pratiques probantes (impact élevé⁵) en matière de réussite éducative dans l'environnement de la classe

On y retrouve notamment l'idée d'exploiter les données disponibles concernant la réussite (par ex. : tableau de bord), le développement d'un cheminement de formation et d'accompagnement professionnel du corps enseignant, etc.

5-6-7-8-9-10-11-12

Documents de référence : [Plan stratégique de développement 2022-2026](#) (PSD du Cégep Limoilou),
[Plan d'action pour la réussite en enseignement supérieur 2021-2026](#) (PARES du Ministère de l'Enseignement supérieur),
[La réussite au cégep : regards rétrospectifs et prospectifs](#) (Rapport de la Fédération des cégeps, 2021)